

LE DRAME AU QUOTIDIEN



Accidents, attentats, drames familiaux, crimes... les faits divers font la une des journaux depuis la fin du XIX^e siècle. Ils fascinent les lecteurs et permettent aux journaux de multiplier les ventes. Les journalistes doivent souvent pallier le manque d'informations pour évoquer ces histoires en détail. Une autre façon de traiter cette actualité est la chronique judiciaire : les journalistes mènent alors des investigations et suivent les procès pour observer, au-delà des faits divers, les phénomènes sociaux et les dimensions humaine et historique de ces événements.

« Le rédacteur chargé dans chaque journal de ce qu'on est convenu d'appeler la cuisine doit apporter une attention toute particulière dans le choix et la confection des faits divers, sorte de beurre et de radis du repas quotidien servi aux lecteurs. S'il ne sait pas raconter avec détail un assassinat, décrire minutieusement une exécution, il est perdu. »

PIERRE LAROUSSE,
Grand Dictionnaire universel
du XIX^e siècle

Cette une du *Petit Journal* met en scène l'accès de folie criminelle d'un boucher à Paris. C'est une composition mélodramatique qui vise à impressionner le lecteur. L'illustrateur n'ayant pas été le témoin de cette scène, on peut douter de la véracité des détails.

Le Petit Journal – supplément illustré
2 juillet 1892, n° 84

VOIR L'INTÉGRALITÉ
DE L'ENTRETIEN AVEC
BENOÎT PEYRUCQ



L'Assiette au beurre
8 septembre 1906, n° 284,
dessin de M. Radiguet

L'étalage de faits divers sordides aboutit à une dérive, dénoncée dans cette une de *L'Assiette au beurre*. Les journaux eux-mêmes protestent contre l'idée d'un journalisme exclusivement attiré par le sexe et le sang.

Les dessins de prétoire donnent à voir les accusés et les victimes en remplaçant la photographie, interdite dans les salles d'audience. Des dessinateurs comme Benoît Peyrucq croquent d'une façon vivante et sobre les acteurs de grands procès.

Dessin couleur,
crayon et aquarelle
de Benoît Peyrucq,
procès Clearstream,
Paris, 22 septembre 2009
Collection particulière
© Benoît Peyrucq

